

AR PREFECTURE

016-211601687-20150417-20150403D-DE
Reçu le 24/04/2015

EXTENSION DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil quatorze

Le 17 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2015

PRESENTS : MMES COUTEAU – PÉNIGNAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – SUTRE

EXCUSES : MMES BOULAI – MOUNIER

MM. ESTIENNE – FAURE

ABSENTE : MME GAILHOUSTET

POUVOIRS :

MME BOULAI a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M DESCLIDES a été nommé secrétaire.

2015-04-03 D

Objet : Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales qui ont été reçues en mairie.

Monsieur le Maire invite Monsieur CABROLIÉ, président de l'AIPE à sortir et précise que les pouvoirs de MMES BOULAI, MOUNIER et de M FAURE, tous membres de bureaux d'associations communales ne seront pas comptabilisés.

Monsieur le Maire expose ensuite que face à la baisse des dotations de l'Etat pour la 2^{ème} année consécutive et du coût que représente la réforme des rythmes scolaires pour la collectivité, le budget de la commune est de plus en plus contraint.

Monsieur le Maire précise que la commission finances a étudié plus finement les demandes de subventions et donne la parole à M BOISSIER DESCOMBES qui présente la méthodologie qui a été mise en place pour l'instruction des demandes :

- mise en place de critères liés à l'animation du territoire, la création du lien social, le nombre de Jauldois parmi les membres de l'association, la trésorerie disponible, la part des frais de fonctionnement dans les charges de l'association et le dépôt d'un dossier complet (attestation d'assurance, statuts, dernier relevé de compte de l'année N-1...),
- valorisation de l'utilisation des locaux municipaux par les associations lors de leurs activités sur la base de la consommation en électricité.

AR PREFECTURE

016-211601887-01601601887-05
Le Conseil Municipal, après en

Recu le 24/04/2015

subventions au aux associations comm
nales sur la base des critères cités précédemment, et
valide les montants retenus ci-dessous :

Nom de l'association	Valorisation de l'utilisation des locaux	Montant de la subvention attribuée pour 2015
Club des Aînés	33,00 €	300,00 €
Entente Pongiste Tourriers Jauldes	656,00 €	200,00 €
Gym douce jauldoise	160,00 €	200,00 €
Les enfants de la Braconne	25,00 €	200,00 €
Jauldes, Animations, Loisirs		600,00 €
AIPE		1652,00 €
Amicale des Anciens Combattants		300,00 €

Fait à Jauldes, le 20 avril 2015

Le Maire
Eric SAVIN